

Les conseils électoraux provinciaux seront constitués ce vendredi à Cuba

Image not found or type unknown

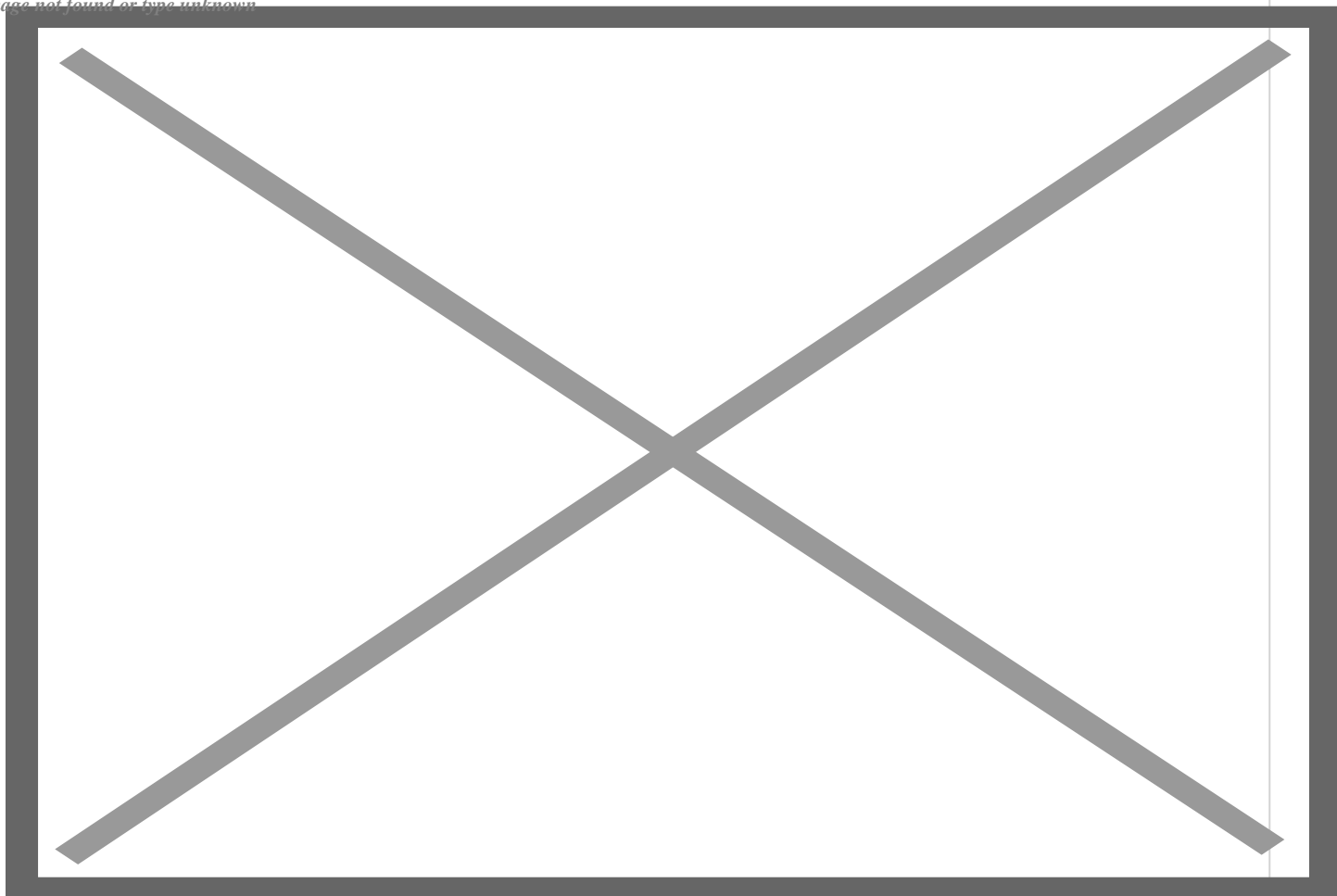


Foto: Consejo Electoral Nacional

La Havane, 20 sept (RHC) La constitution des conseils électoraux provinciaux et la prestation de serment de leurs membres auront lieu ce vendredi dans tout le pays.

À La Havane, cet événement aura lieu au cours d'une cérémonie qui se déroulera au Mémorial José Martí, en présence de représentants du Conseil National Electoral (CEN).

Le Conseil d'État, sur proposition du président du CEN, élit la plus haute autorité de cette structure dans les territoires par un vote libre, égal, direct et secret, conformément aux dispositions de la loi 127, loi électorale.

Les conseils électoraux provinciaux peuvent être composés d'un maximum de 17 membres, dont un maximum de trois professionnels, et sont nommés par accord de l'organe suprême.

Le CEN est l'organe de l'État chargé d'organiser, de diriger et de superviser les élections, les consultations populaires, les plébiscites et les référendums organisés dans le pays.

Conformément à ce mandat constitutionnel, il jouit d'une indépendance fonctionnelle vis-à-vis de tout autre organe et est responsable devant l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de l'accomplissement de ses fonctions (Source : ACN).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/365594-les-conseils-electoraux-provinciaux-seront-constitues-ce-vendredi-a-cuba>



Radio Habana Cuba